

Suprême et devant la Cour de l'Echiquier du Canada. 1er mai, l'Hon. William F. A. Turgeon, juge à la Cour d'Appel de la Saskatchewan, le professeur William J. Rutherford, B.S.A., de Saskatoon, Sask., doyen de la Faculté d'Agriculture de l'Université de la Saskatchewan, Duncan A. McGibbon, D.Ph., d'Edmonton, Alberta, professeur d'économie politique à l'Université de l'Alberta et James G. Scott, de Québec, P.Q., sont nommés commissaires, aux fins de procéder à une enquête et de faire rapport sur tout ce qui concerne la manipulation et la vente du grain au Canada et toutes autres questions se rapportant à l'achat, à la vente et au transport du grain; tout particulièrement, et sans restreindre la généralité de leurs pouvoirs, sur les questions suivantes: (1) le classement et le pesage du grain; (2) la manutention du grain entrant dans les élévateurs régionaux ou en sortant; (3) l'exploitation des élévateurs de tête de ligne, publics et privés; (4) le mélange des grains et (5) la disposition des criblures; l'Hon. W. F. A. Turgeon sera président de cette Commission. 18 mai, le Major Frederick H. Honeywell, avocat, d'Ottawa, Ont., est nommé commissaire aux fins de procéder à une enquête et de faire rapport sur les circonstances entourant tous paiements effectués ou autorisés par la Compagnie des chemins de fer du Grand Trunk (maintenant Compagnie du Chemin de fer Canadien National) ou ses actionnaires, directeurs ou administrateurs ou par les actionnaires, directeurs ou administrateurs de toute compagnie filiale, aux administrateurs ou aux directeurs de l'une ou de l'autre de ces compagnies, sous forme de boni, gratification, indemnité ou autrement, ou tous paiements effectués ou autorisés par l'une ou l'autre de ces compagnies ou ses actionnaires, directeurs ou administrateurs, en relation avec la nomination d'un liquidateur de la compagnie du Chemin de fer du Grand Trunk ou avec les négociations pour l'acquisition du capital-actions de la dite compagnie du Chemin de fer du Grand Trunk. 26 juin. Clovis T. Richard, avocat, de Bathurst, N.-B., est nommé commissaire, aux fins de procéder à une enquête et de faire rapport sur les accusations de partisanerie politique portées contre certains fonctionnaires et employés du gouvernement, dans la province du Nouveau-Brunswick. 10 juillet. Robert F. Grant, Joseph L. Fortin et Norman Labelle, sont nommés membres de la Commission du Havre de Trois-Rivières, le premier nommé en étant le président. 1er août. Charles D. La Nause, inspecteur de la police montée, est nommé commissaire, aux fins d'ouvrir une enquête et de faire un rapport sur la découverte de bâtons de dynamite placés près de la route donnant accès à l'entrée du vivier de pisciculture de North East Margaree, N.-E., et dans la cour de l'établissement; son enquête portera également sur le déplacement des grillages du vivier au saumon et sur les dommages subis par les lanternes éclairant les pièges à truites placés dans l'établissement de pisciculture. 31 août. A. S. Williams, avocat, Ottawa, Ont., attaché au département des Affaires Indiennes, d'Ottawa, Ont., R. V. Sinclair, C.R., d'Ottawa, Ont., et Uriah McFadden, C.R., du Sault Ste-Marie, Ontario, sont nommés commissaires, aux fins de procéder à une investigation et de faire rapport sur la validité de la prétention de certains Indiens des tribus de Chippewa et Mississauga, affirmant que les dites tribus sont propriétaires de certains territoires de la province d'Ontario, qu'ils n'ont jamais cédés et sur lesquels leur droit de propriété subsiste; au cas où cette prétention serait fondée, les dits commissaires devront négocier un traité avec les Indiens; A. S. Williams sera président de cette Commission. 12 septembre, Duncan E. Shaw, avocat, de Charlottetown, I. P.-E., est nommé commissaire, aux fins d'enquêter et de faire rapport sur les accusations de partisanerie politique portées contre certains fonctionnaires et employés du gouvernement, dans l'Île du Prince-Edouard. 22 septembre.